

Le paradoxe schumpéterien

Francis MUNIERⁱ

Le paradoxe schumpéterien est une interprétation des néo-schumpéteriens qui considèrent que la pensée de J.A. Schumpeter se singularise par une contradiction sur la question de la relation entre la taille des entreprises et leurs capacités innovatives. Nous rejetons cette interprétation en montrant que l'œuvre revêt une véritable unité théorique. Seul un "glissement" de point de vue apparaît sur le plan méthodologique, mais là aussi des nuances doivent être apportées au regard des assertions néo-schumpéteriennes.

Mots clefs : Entrepreneur, innovation, taille de la firme

The schumpeterian paradox

The schumpeterian paradox is an interpretation of the néo-schumpeterians which consider that the thought of J.A. Schumpeter is made conspicuous by a contradiction on the question of the relation between the size of the companies and their innovatives capacities. We reject this interpretation by showing a true theoretical unit. Only a "slip" from point of view appears on the methodological level, but nuances must also be brought.

Key Words : Entrepreneur, innovation, size of the firm

Code JEL : B19

L'interprétation des travaux de J.A. Schumpeter a abouti à la formulation de deux hypothèses majeures. La première suggère qu'une relation positive entre l'innovation et le pouvoir du monopoleur prévale. La seconde suppose que les grandes entreprises sont proportionnellement plus innovantes que les petites ; hypothèse souvent traduite par l'assertion selon laquelle l'intensité de la recherche augmente plus que proportionnellement avec la taille de l'entrepriseⁱⁱ. Ces deux hypothèses, avancées par les néo – schumpéteriens, sont supposées être développées dans le dernier ouvrage de l'auteur : *Capitalisme, Socialisme et Démocratie* [1974]ⁱⁱⁱ. Or, dans ses premiers écrits (*Théorie de l'évolution économique* [1935]), J.A. Schumpeter considère que les petites entreprises sont davantage la source du progrès technique. Ce contraste apparent a conduit à une autre interprétation selon laquelle une antinomie notable apparaît dans la pensée de l'auteur. Cette contradiction apparente est connue sous l'expression de paradoxe schumpéterien.

C'est ce point qui nous intéresse plus particulièrement dans cet article. Nous montrons que cette ligne de partage, avancée par les néo-schumpéteriens, entre ce qu'il est convenu d'appeler les approches "*Schumpeter Mark I*" et "*Schumpeter Mark II*" nécessite d'être nuancée.

Une lecture attentive suggère qu'une continuité conceptuelle subsiste entre les deux ouvrages. Seul un "glissement" de point de vue apparaît en termes méthodologiques, mais ce changement mérite également une interprétation plus fidèle au regard des écrits de l'auteur. Précisons que nous entendons par méthodologie la nature de l'approche employée pour analyser le phénomène. Dans le premier ouvrage, l'approche est surtout théorique, alors que dans le dernier, l'approche est davantage orientée vers l'observation des faits. L'intuition théorique est en quelque sorte dépassée par l'empirisme. C'est cette différence méthodologique qui amène J.A. Schumpeter à évoluer dans sa pensée.

Dans un premier temps, nous présentons les fondements de la pensée de J.A. Schumpeter (§2.). Cette présentation préalable est nécessaire pour appuyer notre analyse plus nuancée du paradoxe schumpéterien (§3.).

La thèse de J.A. Schumpeter

L'œuvre de J.A. Schumpeter s'articule essentiellement autour des trois ouvrages, dont la cohérence et la constance conceptuelles sont à souligner. L'objet principal est de définir le caractère évolutif de l'économie, plus particulièrement du système capitaliste, en y soulignant le rôle déterminant de l'innovation initiée par un agent économique particulier : l'entrepreneur.

Une présentation du circuit économique est utile pour caractériser les fondements de l'évolution économique. Nous examinons, plus brièvement, les implications de l'innovation en termes de cycles d'affaires pour nous attarder davantage sur la notion de "*destruction créatrice*" et son incidence sur la disparition annoncée du système capitaliste^{iv}.

Le circuit économique

Dans le premier chapitre de TEE^v [1935], l'auteur présente la notion de circuit économique. L'objet de cette présentation liminaire consiste à élaborer une conception référentielle pour montrer ensuite comment fonctionne l'économie réelle : "*En décrivant une économie purement stationnaire, nous recourons à une abstraction, mais à seule fin d'exposer la substance de ce qui se passe réellement.*" (TEE, p. 8). La description de cet état stationnaire permet à l'auteur de faire le point des théories existantes pour mieux les critiquer. Dans BC, l'auteur caractérise le circuit économique en le définissant comme une norme théorique. Cette norme s'apparente à l'équilibre marshallien de long terme, c'est-à-dire à l'équilibre walrasien dans le cadre d'une libre concurrence (BC, p. 45).

En adoptant le cadre d'une économie d'échange, "(...) *c'est-à-dire une économie où règne la propriété privée, la division du travail et la libre concurrence.*" (TEE, p. 4), J.A. Schumpeter [1935] montre que l'économie fonctionne à l'image d'un circuit : "*La théorie du premier chapitre décrit la vie économique sous l'aspect d'un 'circuit' qui bon an mal an a essentiellement le même parcours ; il est donc comparable à la circulation du sang de l'organisme animal.*" (TEE, p. 87). Le circuit, tel que le présente l'auteur, demeure stationnaire tant que cela est nécessaire : "*Il est dominé par certaines*

nécessités et reste semblable à lui-même aussi longtemps que ces nécessités ne se modifient pas." (TEE, p. 76). Les agents économiques se comportent donc selon des mécanismes déterministes et prédéfinis. Si les données de l'économie se modifient quantitativement sans que les mécanismes en soient altérés, les agents se bornent à s'y conformer (TEE, p. 76). Le circuit économique repose donc sur des comportements routiniers. Le concept de routine exprime le fait que dans une économie invariante qualitativement, les règles de conduites soient données et demeurent inchangées. L'auteur définit la cause et la nature des routines aux pages 119 et 120 de TEE. Il souligne notamment que celles-ci ne sont en aucune manière des forces motrices de l'économie et qu'elles concernent l'ensemble des niveaux hiérarchiques de l'entreprise : *"Le plus souvent aussi une spécialisation, et une hiérarchisation dans la structure, forme de spécialisation, sont nécessaires, mais, même au haut de la hiérarchie, un travail n'est qu'un travail quotidien comme tout autre (...); le 'directeur' a sa routine comme tout le monde à la sienne; et sa fonction de contrôle n'est qu'un de ses travaux routiniers, elle est la correction d'aberrations individuelles, elle est tout aussi peu une 'force motrice' qu'une loi pénale qui interdit le meurtre est la cause de ce que normalement on ne commet plus de meurtre."* (TEE, p. 120).

L'auteur décrit une économie statique (stationnaire) qui est toutefois susceptible de subir des changements extérieurs et ainsi de croître. (TEE, p. 77). Néanmoins, dans le circuit stationnaire, seule une croissance des quantités est possible. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle J.A. Schumpeter distingue la croissance (purement quantitative) de la notion d'évolution qualitative (TEE, p. 90). Soulignons également que le circuit économique n'autorise ni bénéfices, ni pertes pour les agents économiques. En cela, le rôle de la monnaie se limite à celui d'instrument d'échange. Le taux d'intérêt est nul dans la mesure où il n'est nullement besoin de contracter des crédits. Cette absence s'explique par une autre absence déterminante dans la thématique évolutionniste de l'auteur : celle de l'entrepreneur (TEE, p. 79).

L'introduction de cet agent économique particulier va permettre à l'auteur de définir les fondements de la théorie de l'évolution économique.

L'évolution économique fondée sur le rôle actif de l'entrepreneur

Après une brève présentation de l'évolution économique selon la conception de l'auteur, nous nous focalisons sur le concept d'entrepreneur, véritable pièce maîtresse de la théorie schumpéterienne.

Définition de l'évolution économique

L'évolution, à l'inverse du circuit, est discontinue. Cette idée préfigure la notion importante de "*destruction créatrice*" développée explicitement dans CSD. La force motrice de l'économie évolutive se situe du côté de l'offre, alors que dans le circuit, les consommateurs sont les seuls initiateurs des changements quantitatifs des quantités produites : "*Ces modifications spontanées et discontinues des parcours du circuit et ces déplacements du centre d'équilibre apparaissent dans la sphère de la vie commerciale et industrielle.*" (TEE, p. 93). Ce sont les producteurs qui procèdent à l'éducation des consommateurs : "*(...) les innovations en économie ne sont pas, en règle générale, le résultat du fait qu'apparaissent d'abord chez les consommateurs de nouveaux besoins, dont la pression modifie l'orientation de l'appareil de production, mais du fait que la production procède en quelque sorte à l'éducation des consommateurs (...).*" (TEE, p. 94).

L'évolution économique se caractérise comme le passage de la statique à la dynamique, de l'exploitant à l'entrepreneur, de la routine à l'innovation, de l'équilibre aux changements spontanés et qualitatifs des données de l'activité économique (TEE, pp. 117 et 118). Ici apparaît le rôle déterminant de l'innovation et de son initiateur : l'entrepreneur. Pour l'auteur, seule l'innovation est génératrice d'évolution économique et seul l'entrepreneur met en œuvre cette innovation.

Nous reviendrons plus en détail sur la définition que donne l'auteur de l'innovation. Nous nous attardons maintenant sur le rôle et la spécificité de l'entrepreneur schumpéterien.

L'entrepreneur schumpéterien

L'entrepreneur est la pierre angulaire de la théorie de l'évolution économique. Celui-ci est un agent particulier, une sorte de supra – agent. Comme le souligne l'auteur, l'innovation constitue l'objet de l'évolution économique, mais l'entrepreneur en est le phénomène fondamental (TEE, p. 106). Sa fonction est d'exécuter de nouvelles combinaisons : "*Nous appelons 'entreprise' l'exécution de nouvelles combinaisons et également ses réalisations dans des exploitations, etc...et 'entrepreneurs', les agents économiques dont la fonction est d'exécuter de nouvelles combinaisons et qui en sont l'élément actif.*" (TEE, p. 106). Par rapport au circuit économique, l'exploitation devient une entreprise, et l'exploitant un entrepreneur.

L'auteur dresse ensuite un portrait de cet agent économique particulier : "*Etre entrepreneur n'est pas une profession ni surtout, en règle général, un état durable (...).*" (TEE, p. 112) ; "*(...) quelqu'un n'est (...) entrepreneur que s'il exécute de nouvelles combinaisons – aussi perd-il ce caractère s'il continue ensuite d'exploiter selon un circuit l'entreprise créée (...).*" (TEE, p. 112). L'entrepreneur peut être tout aussi bien un fondateur, un salarié. Mais c'est davantage l'image de "*capitaine d'industrie*" (TEE, p. 111) ou de créateur (TEE, p. 134) qui semble la plus conforme à celle de l'entrepreneur schumpéterien. J.A. Schumpeter insiste beaucoup sur le caractère extraordinaire de l'entrepreneur : "*(...) ils sont des agents économiques d'une espèce particulière (...)*" (TEE, p. 112) ; "*(...) l'exécution de nouvelles combinaisons est une fonction particulière, un privilège de personnes bien moins nombreuses que celles qui extérieurement en auraient la possibilité (...).*" (TEE, pp. 115 et 116). Cet agent a des qualités particulières et rares : "*(...) nous arrivons aux personnes qui, dans le quart le plus élevé de la population, forment un type, que caractérise la mesure hors pair de ces qualités dans la sphère de l'intellect et de la volonté*" (TEE, note de bas de page, p. 117). Les mobiles de l'entrepreneur schumpéterien sont au nombre de trois : "*Il y a d'abord en lui le rêve et la volonté de fonder un royaume privé (...). Puis vient la volonté du vainqueur. (...). La joie enfin de créer une forme économique nouvelle est un troisième groupe de mobiles (...).*" (TEE, pp. 135 et 136). L'entrepreneur doit donc faire preuve d'une grande volonté pour imposer la nouveauté, pour en quelque sorte "casser" la routine. Il doit notamment se conduire comme un chef : "*(...) la fonction d'entrepreneur est indiscernablement mêlée aux autres éléments d'une fonction plus générale de chef (...)*" (TEE, p. 126). Ce point permet en outre de distinguer l'inventeur

de l'entrepreneur : "*La fonction d'inventeur ou de technicien en général, et celle de l'entrepreneur ne coïncident pas.*" (TEE, p. 126).

Ajoutons que l'entrepreneur se distingue également du capitaliste (TEE, p. 107). Cette distinction permet à l'auteur d'explicitier l'importance du crédit, de la création de monnaie dans l'évolution économique. Pour résumer, l'exécution de nouvelles combinaisons nécessite l'apport de moyens apportés par le banquier, le capitaliste (cf. chapitre 3 de TEE). Cette différence dans les rôles des agents économiques permet en outre à J.A. Schumpeter de s'éloigner de la conception knightienne [F. Knight, 1921] de l'entrepreneur considéré comme un preneur de risque. Dans la vision schumpéterienne, c'est uniquement le capitaliste qui supporte le risque de la nouveauté (TEE, p. 203).

L'entrepreneur réalise des profits en innovant : "*Ils ont 'exécuté de nouvelles combinaisons'. Ils sont, au sens propre du mot, des entrepreneurs. Et leur gain, le surplus, que n'absorbe aucune contre-partie, est le profit.*" (TEE, p. 198). *In fine*, seule l'exécution de la nouvelle combinaison procure un profit. Ce principe de base, qui se déduit de la primauté de l'entrepreneur dans la mise en œuvre de l'innovation, permet à l'auteur d'explicitier (chapitre IV de TEE) la nature du profit. Etant donné que seul l'entrepreneur est en mesure de créer du profit, ce dernier est notamment différent d'une rente, d'un salaire ou surtout de la rémunération normale du capital (TEE, pp. 212 et 213).

Cette distinction est également déterminante pour nuancer le lien entre le profit et la situation de monopole : "*Comme, lorsque les produits nouveaux apparaissent pour la première fois, l'entrepreneur n'a pas de concurrents, leurs prix se forment, complètement ou dans certaines limites, selon les principes des prix de monopole.*" (TEE, p. 221). Ainsi, outre le fait que certaines conditions fondamentales soient respectées (TEE, pp. 193 et 194), l'entrepreneur s'octroie un profit parce qu'il crée un monopole. Toutefois, ce monopole, et le profit qui en résulte ne sont pas durables. En conséquence, une différence sépare la notion de profit et de gain de monopole : "*Dans le profit en économie capitaliste existe un élément de monopole. Supposons que la nouvelle combinaison consiste dans l'établissement d'un monopole durable (...). Il s'en faut alors de peu que l'on considère le profit comme un gain durable de monopole, et le*

gain durable de monopole comme un profit. Cependant, il y a là deux phénomènes économiques tout à fait distincts." (TEE, p. 221). Cette dichotomie entre le profit de l'entrepreneur et le rendement lié au monopole préfigure l'analyse que fait J.A. Schumpeter dans CSD de la disparition du capitalisme en raison de l'apparition de grandes entreprises monopolistiques sclérosées par l'absence d'initiatives entrepreneuriales.

Le processus de destruction créatrice et la disparition annoncée du capitalisme

Le phénomène de destruction créatrice fonde le succès du capitalisme mais également son échec. Nous explicitons ce paradoxe en présentant la thèse de l'auteur concernant la disparition du capitalisme.

Dans CSD, l'auteur rappelle les préceptes de la théorie de l'évolution économique. Il associe alors clairement le capitalisme à une économie en perpétuelle évolution : "*Le point essentiel à saisir consiste en ce que, quand nous traitons du capitalisme, nous avons affaire à un processus d'évolution (...). Le capitalisme (...) constitue, de par sa nature, un type ou une méthode de transformation économique et, non seulement il n'est jamais stationnaire, mais il ne pourra jamais le devenir.*" (CSD, p. 121). A l'instar du premier ouvrage, l'innovation constitue également dans CSD la source essentielle de l'évolution économique : "*(...) l'impulsion fondamentale qui met et maintient en mouvement la machine capitaliste est imprimée par les nouveaux objets de consommation, les nouvelles méthodes de production et de transport, les nouveaux marchés, les nouveaux types d'organisation industrielle – tous éléments créés par l'initiative capitaliste.*" (CSD, p. 121).

L'impulsion insufflée par l'innovation impose des déclassements, des disparitions d'entreprises dont les structures sont devenues obsolètes : "*(Les innovations)^{vi} constituent (...) (un) processus de mutation industrielle (...) qui révolutionne incessamment de l'intérieur la structure économique, en détruisant continuellement ses éléments vieilliss*" (CSD, p. 122). Ce phénomène définit le processus de destruction créatrice et constitue l'essence du capitalisme selon J.A. Schumpeter.

En se référant à la période 1870-1914, l'auteur considère que cinq facteurs majeurs ont contribué au succès du capitalisme (CSD, pp. 154-157). Le premier facteur est l'action de l'Etat favorisant l'initiative des entrepreneurs. Le deuxième est l'or, plus généralement la politique monétaire. Une inflation maîtrisée encourage les comportements entrepreneuriaux en offrant un environnement peu perturbateur et un climat de confiance. Le troisième facteur est lié à l'accroissement démographique qui constitue à la fois la cause et la conséquence du progrès économique. Le quatrième facteur est représenté par les conquêtes géographiques "*de pays neufs*" (CSD, p. 156). L'expansion géographique permet notamment d'accroître les débouchés. Le cinquième facteur, le plus important aux yeux de l'auteur, est le progrès technique. Le paradoxe du capitalisme tient au fait que ce dernier facteur^{vii} est également considéré comme la cause du déclin du capitalisme (CSD, p. 157).

La chute du capitalisme s'explique donc par sa propre logique. Outre la "*disparition des occasions d'investissement*" (CSD, Chapitre 10), c'est surtout le déclin de la fonction entrepreneuriale qui est la cause de la "*transformation*" (CSD, p. 225) du système vers le socialisme. En considérant une situation de satiété économique, l'auteur écrit : "*Un état plus ou moins stationnaire s'ensuivrait. Le capitalisme, qui consiste essentiellement en un processus d'évolution, s'atrophierait. Les entrepreneurs se verraient privés de tout champ d'activité et se trouveraient placés dans une situation très analogue à celle de généraux dans une société où la paix perpétuelle serait parfaitement garantie. Les profits et, simultanément, les taux d'intérêts convergeraient vers zéro. Les couches de bourgeoisies qui vivent de profits et d'intérêts tendraient à disparaître. La gestion des entreprises industrielles et commerciales ne poserait plus que des problèmes d'administration courante et son personnel prendrait inévitablement les caractéristiques d'une bureaucratie.*" (CSD, p. 185). Cette citation résume les causes et les conséquences de la disparition du capitalisme. D'une part, l'émergence de grandes entreprises, au détriment des petites (CSD, p. 197) induit une mécanisation et une bureaucratisation du progrès et son corollaire son épuisement (CSD, p. 87). Cette "*destruction du cadre institutionnel de la société capitaliste*" (CSD, p. 196) s'accompagne d'une "*destruction des couches protectrices*" (CSD, p. 190) constituées par la bourgeoisie. La déliquescence de cette classe illustre précisément la décomposition des défenses du capitalisme, notamment par le fait que la bourgeoisie se

détache de ses propres valeurs. A ce propos, l'auteur écrit : "*En butte à l'hostilité croissante de leur entourage et aux pratiques législatives, administratives et judiciaires engendrées par cette hostilité, les entrepreneurs et les capitalistes – en fait, toute la couche sociale qui accepte le programme d'existence bourgeois – finiront par cesser de remplir leurs fonctions.*" (CSD, p. 217). L'hostilité grandissante que subit le capitalisme constitue à cet égard le dernier facteur intervenant dans le processus de sa disparition (CSD, chapitre 13).

Cette analyse textuelle introductive est utile à bien des égards. Elle permet de cerner le cadre conceptuel de l'auteur, de souligner d'ores et déjà sa cohérence. Cette analyse permet également d'explicitier avec plus de pertinence la question de la relation entre la taille de la firme et ses performances innovatives dans l'œuvre de J.A. Schumpeter.

Une réinterprétation du paradoxe schumpeterien

Une lecture attentive des principaux ouvrages montre que l'auteur doit être crédité sur le plan théorique de la première conjecture ("*Schumpeter Mark I*" pour la supériorité de la petite entreprise en matière d'innovation) pour l'ensemble de son œuvre. Nous montrons ainsi qu'analytiquement, il n'y a pas deux "Schumpeter". En revanche, sur le plan méthodologique, l'auteur affiche effectivement un intérêt pour les grandes entreprises dans CSD alors que dans son premier ouvrage, seules les petites entreprises initient le progrès technique et économique. Néanmoins, sur ce point aussi, des nuances doivent être apportées. Nous considérons que les deux visions ne sont pas clairement établies dans les deux ouvrages (TEE et CSD). Après un retour sur la définition de la notion d'innovation chez J.A. Schumpeter, en guise de balisage, nous présentons notre lecture.

L'innovation chez J.A. Schumpeter

Deux conceptions majeures de l'innovation apparaissent. La première est celle développée dans TEE et BC. L'innovation est décrite comme un phénomène lié strictement à un agent particulier : l'entrepreneur qui exécute les nouvelles

combinaisons. Dans BC, la définition est simplement élargie à la modification de la fonction de production. La seconde conception est développée dans CSD. Elle intègre davantage les observations factuelles et considère l'innovation comme le résultat de travaux de laboratoires au sein de grandes entreprises.

Dans le premier ouvrage, l'innovation se résume à l'exécution de nouvelles combinaisons. Comme l'auteur le précise, ce concept comporte cinq cas :

"1° Fabrication d'un bien nouveau, c'est-à-dire encore non familier au cercle des consommateurs, ou d'une qualité nouvelle d'un bien.

2° Introduction d'une méthode de production nouvelle, c'est-à-dire pratiquement inconnue de la branche intéressée de l'industrie ; il n'est nullement nécessaire qu'elle repose sur une découverte scientifiquement nouvelle et elle peut aussi résider dans de nouveaux procédés commerciaux pour une marchandise.

3° Ouverture d'un débouché nouveau, c'est-à-dire d'un marché où jusqu'à présent la branche intéressée de l'industrie du pays intéressée n'a pas encore été introduite, que ce marché ait existé avant ou non.

4° Conquête d'une source nouvelle de matières premières ou de produits semi-ouvrés ; à nouveau, peu importe qu'il faille créer cette source ou qu'elle ait existé antérieurement, qu'on ne l'ait pas prise en considération ou qu'elle ait été tenue pour inaccessible.

5° Réalisation d'une nouvelle organisation, comme la création d'une situation de monopole (par exemple la trustification) ou l'apparition brusque d'un monopole." (TEE, p. 95).

Ce dernier point exprime l'idée selon laquelle l'innovation s'accompagne souvent d'une création d'entreprise. En outre, l'innovation est décrite comme une forme de rupture. La nouvelle combinaison décline les anciennes qui deviennent rapidement dépassées. On identifie la notion de destruction créatrice développée dans CSD. C'est effectivement dès le premier ouvrage (TEE) que J.A. Schumpeter introduit implicitement cette notion. L'auteur écrit : *"L'entrepreneur qui réussit monte dans l'échelle sociale, et avec lui les siens à qui son succès fournit des moyens d'actions qui ne dépendent pas de son activité personnelle. Cette ascension représente la poussée la plus notable du monde capitaliste. Elle abat sur son chemin, par l'effet de la*

concurrence, les vieilles exploitations et les existences qui s'y rattachaient ; un processus de chute, de déclassements, d'élimination l'accompagne sans cesse." (TEE, p. 225).

Dans BC, l'entrepreneur continue à jouer le rôle central dans la mise en œuvre de l'innovation. Seule la définition diffère quelque peu en ce sens qu'elle est assimilée à la transformation de la fonction de production : *"Therefore, we will simply define innovation as the setting up of new production function."* (BC, p. 87). Cette définition englobe les attributs de l'innovation développés dans TEE (BC, p. 87). A nouveau, on observe que le processus de destruction créatrice est d'ores et déjà explicité : *"(...) we observe that major innovation and also many minor ones entail construction of New Plant (and equipment) – or the rebuilding of old plant – requiring nonnegligible time and outlay."* (BC, p. 93). Cette citation exprime également l'idée selon laquelle l'innovation comporte divers degrés (majeurs ou mineurs). A ce propos, l'auteur précise dans CSD : *"Une machine d'un type nouveau ne constitue, en règle générale, qu'un chaînon d'une série de perfectionnements (...)."* (CSD, p. 141). Cette idée est importante et montre que l'innovation radicale apparaît sous la forme de grappe ("*clusters*") (BC, pp. 100 et 101) et est sujette à des perfectionnements incrémentaux. L'innovation se diffuse lentement, auprès d'entreprises imitatrices qui en apportent des améliorations (BC, p. 166 et 167).

Dans CSD, une autre conception, en sus de celle prévalant dans TEE et BC, est développée. Le rôle attribué à l'entrepreneur continue d'être déterminant mais l'auteur observe parallèlement l'émergence de grandes structures avec des laboratoires de recherche organisée. C'est donc plus sur les moyens de mise en œuvre de l'innovation que sur l'innovation proprement dite qu'un changement de point de vue peut être noté.

La théorie de l'innovation demeure identique eu égard l'importance accordée à l'entrepreneur dans l'initiative innovatrice. Le seul changement important qui apparaît entre TEE et CSD vient de l'observation de l'émergence de laboratoires privés.

Cette articulation entre une approche conceptuelle et une approche méthodologique constitue le fondement de l'analyse que nous proposons ci-après concernant l'existence nuancée de deux visions schumpéteriennes de la relation taille - innovation.

Analyse textuelle du paradoxe schumpéterien

Dans la littérature néo - schumpéterienne, deux visions de la relation entre la taille de la firme et l'innovation sont attribuées à J.A. Schumpeter (cf. notamment [R.R. Nelson & S.G. Winter, 1982] ; [M.I. Kamien & N.L. Schwartz, 1982] ; [S.G. Winter, 1984] ; [F. Malerba & L. Orsenigo, 1995]). La première, dénommée "*Schumpeter Mark I*", est développée dans TEE. Les petites firmes jouent un rôle majeur dans l'activité innovatrice. Les entrepreneurs exécutent de nouvelles combinaisons, créent de nouvelles entreprises. Dans cette approche, seule la petite entreprise entrepreneuriale est le vecteur du progrès technique. La seconde vision, "*Schumpeter Mark II*", est développée dans CSD. L'innovation est initiée par de grandes entreprises possédant un laboratoire de recherche. Ces dernières mettent en place des barrières à l'entrée pour dissuader les nouveaux entrepreneurs et les petites entreprises. Dans cette seconde approche, ce sont les grandes entreprises qui innoveront.

Notre propos n'est pas de remettre en cause la pertinence analytique et empirique de ces deux formes d'activités innovatrices (cf. notamment S.G. Winter [1984] ; F. Malerba & L. Orsenigo [1995] pour des applications analytiques et empiriques). Notre analyse consiste davantage à nuancer l'interprétation issue des textes de J.A. Schumpeter. Nous montrons que l'approche conceptuelle de l'auteur diffère sur cette question de l'approche méthodologique.

Une unité conceptuelle

Nous considérons que l'œuvre de J.A. Schumpeter affiche une régularité et une cohérence théoriques. Il n'apparaît pas deux raisonnements analytiques distincts concernant la relation entre la taille de la firme et les performances innovatrices. La thèse que défend l'auteur, qu'il développe et argumente dans ses trois ouvrages, est la suivante.

L'innovation est le moteur de l'évolution économique, notamment du système capitaliste (CSD). Le facteur générateur de l'innovation est l'entrepreneur. Dans ce cadre théorique, dès lors que l'entrepreneur n'est plus la référence, la société capitaliste est

amenée à périlcliter. Or, dans CSD, la raison majeure de la disparition de la fonction entrepreneuriale est fondée sur l'apparition et le développement de départements de R&D au sein de grandes firmes, bureaucratisant et "routinisant" le progrès technique. L'auteur, en décrivant l'évolution du capitalisme, écrit : "(...) *d'une part, il est beaucoup plus facile désormais que ce n'était le cas dans le passé, d'accomplir des tâches étrangères à la routine familière – car l'innovation elle-même est en voie d'être ramenée à une routine.*" (CSD, p. 187) ; "(...) *le progrès lui-même peut-être 'mécanisé' tout aussi bien que le serait la gestion d'une économie stationnaire et cette mécanisation du progrès est susceptible d'affecter l'initiative individuelle (entrepreneurship) (...).*" (CSD, p. 186). Dans l'esprit de J.A. Schumpeter, les grandes entreprises sont responsables de la disparition de la fonction entrepreneuriale et du système capitaliste : "*Comme l'initiative capitaliste, de par ses réussites mêmes, tend à automatiser les progrès, nous concluons qu'elle tend à se rendre elle-même superflue – à éclater en morceaux sous la pression même de son propre succès. L'unité industrielle géante parfaitement bureaucratisée n'élimine pas seulement, en 'expropriant' leurs possesseurs, les firmes de taille petite ou moyenne, mais, en fin de compte, elle élimine également l'entrepreneur (...).*" (CSD, pp. 189 et 190). Ce point est déterminant dans la problématique de l'auteur. L'entrepreneur est au cœur de son analyse, aussi bien dans TEE que dans CSD. L'innovation organisationnelle consistant à "trustifier" (BC, p. 96) l'entreprise est donc à l'origine de sa propre perte. Le salarié gestionnaire de la grande entreprise par actions n'a plus les mêmes mobiles que l'entrepreneur : "*De par la logique de sa position, sa mentalité acquise s'apparente donc, dans quelque mesure, à celle d'un employé salarié travaillant dans une organisation bureaucratique. Qu'il soit ou non actionnaire de l'entreprise, sa volonté de lutter et de maintenir n'est pas et ne saurait être ce qu'elle était naguère chez des hommes qui exerçaient au plein sens des termes le droit de propriété et les responsabilités qu'il implique.*" (CSD, p. 218). On retrouve ici le lien fort entre les entrepreneurs et la bourgeoisie. La disparition conjointe des couches protectrices du système capitaliste inhibe la fonction entrepreneuriale : "*Ainsi, la société par actions moderne, bien que fille de l'évolution capitaliste, socialise la mentalité bourgeoise, - elle rétrécit progressivement la zone où peuvent s'exercer les initiatives capitalistes (...).*" (CSD, p. 218). L'émergence des grandes structures détruit le "cadre institutionnel" (CSD, p. 196) constitué par les petites entreprises : "(...) le

processus capitaliste affouille inévitablement les fondations économiques sur lesquelles sont édifiées les petites entreprises industrielles et commerciales." (CSD, pp. 196 et 197). Certes, comme le suggère l'auteur (CSD, p. 197), les grandes entreprises ouvrent aussi des champs d'activités aux petites entreprises, mais "A long terme, cependant, on ne saurait guère mettre en doute ni le phénomène de concentration progressive, ni ses conséquences." (CSD, p. 197).

Ainsi, pour résumer ce premier point, nous considérons que, sur un plan strictement conceptuel, les petites entreprises conservent leur domination en termes d'innovation dans toute l'œuvre de J.A. Schumpeter.

Sur le plan méthodologique, des différences apparaissent, mais une analyse textuelle souligne également la nécessité de nuancer les interprétations néo-schumpéteriennes.

Une évolution sur le plan méthodologique

En présentant les deux régimes technologiques, F. Malerba & L. Orsenigo [1995] soulignent que la méthodologie afférente aux deux approches repose sur des considérations factuelles distinctes. Pour "*Schumpeter Mark I*", les auteurs précisent : "*In this work^{viii}, Schumpeter examined the typical European industrial structure of the late nineteenth century characterized by many small firms.*" (p. 47). Les faits saillants caractérisant "*Schumpeter Mark II*" illustrent, en revanche, la domination des grandes entreprises : "*In this Work^{ix}, inspired by the features of the American industry of the first half of the twentieth century, Schumpeter discussed the relevance of the industrial R&D laboratory for technological innovation and the key role of large firms.*" (p. 47).

En sus de cette différence sur le plan factuel, la méthodologie se distingue à chaque étape. Dans TEE, l'approche est essentiellement théorique. Dans BC, l'approche est à la fois théorique, historique et statistique. Dans CSD, la méthodologie s'inscrit davantage dans la recherche d'une historicité de l'évolution du modèle capitaliste américain. La démarche s'appuie surtout sur des considérations sociétales et empiriques : "*Comme, toutefois, il nous est impossible d'isoler le système et son moteur dans un laboratoire expérimental aux fins de les faire fonctionner dans des conditions soigneusement*

contrôlées (...)." (CSD, p. 153) ; *"L'Economique n'étant qu'une science d'observation et d'interprétation (...).*" (CSD, p. 153).

L'auteur observe la position dominante des grandes entreprises dans l'économie capitaliste américaine. Il reconnaît, avec un certain regret eu égard sa position théorique et idéologique, l'importance des grandes entreprises : *"Nous sommes obligés de reconnaître que l'entreprise géante est finalement devenue le moteur le plus puissant de ce progrès et, en particulier, de l'expansion à long terme de la production totale ; or, ces résultats ont été acquis, nous ne dirons pas seulement malgré, mais, dans une mesure considérable, par cette stratégie dont l'aspect est malthusien quand on l'observe dans un cas spécifique et à un moment donné."* (CSD, p. 152). Ainsi, il est établi que, pour J.A. Schumpeter, les grandes entreprises sont la référence dans le capitalisme moderne, que leur apparition est notamment la conséquence des innovations organisationnelles et de l'enrichissement général de l'économie.

Quoi qu'il en soit, cette conclusion relève plus d'une analyse des structures de marché que de la taille. J.A. Schumpeter critique la concurrence parfaite en ce sens qu'elle ne procure pas de support pour permettre aux entreprises de se développer, de tirer des profits de leurs stratégies innovatives. Ainsi, en supposant la vraisemblance d'une situation de concurrence, l'auteur conclut : *"En premier lieu, cette thèse suppose l'existence antérieure, parfaitement imaginaire, d'un âge d'or de la concurrence parfaite qui, à un moment donné et selon un processus inconnu, aurait fait place à un âge de monopole. (...). En second lieu, il importe de souligner que le taux d'accroissement de la production n'a pas diminué à partir de 1890-1900, c'est-à-dire à partir de la période où, selon moi, la prévalence des très grandes entreprises s'est affirmée (...).*" (CSD, pp. 119 et 120). On remarque que l'auteur assimile la concurrence imparfaite à la présence de grandes entreprises. Cette idée se retrouve lorsqu'il met en avant les avantages liés aux *"pratiques monopolistiques"* (CSD, chapitre 8). Les bienfaits de la concurrence monopolistique le conduit à assimiler la notion de grandes entreprises à celle de monopole. Il écrit notamment, en se référant à la situation des Etats-Unis et de la France : *"(...) le terme monopole et celui d'entreprises opérant sur une grande échelle sont devenus pratiquement synonymes (...).*" (CSD, p. 144), puis il conclut dans le chapitre consacré à la supériorité de la concurrence monopolistique :

"On ne saurait (...) se borner à soutenir que, la concurrence parfaite étant irréalisable dans les conditions industrielles modernes – ou ayant toujours été irréalisable –, on doit accepter l'entreprise opérant sur une grande échelle ou l'unité de contrôle comme un mal nécessaire, inséparable du progrès économique (...)." (CSD, p. 152).

C'est d'ailleurs surtout en termes de progrès économique que les grandes entreprises dominent. Certes, dans la pensée de J.A. Schumpeter, le progrès économique est intimement lié au progrès technique et on peut souligner que l'auteur développe essentiellement des aspects ayant des incidences indirectes sur la force innovative de l'entreprise. Le premier aspect concerne le fait que les grandes entreprises ont une plus grande capacité à s'approprier les bénéfices d'une innovation : *"(...) dans l'ère des entreprises géantes, le maintien de la valeur des investissements antérieures – conservation du capital – devient le principal objectif de l'activité des entrepreneurs et tend, selon toute apparence, à bloquer toutes les améliorations susceptibles de comprimer les prix de revient. (...) on observe que conservation des valeurs capitalisées est synonyme de conservation des profits."* (CSD, p. 138). Deux commentaires sont possibles. D'une part, soulignons que l'auteur utilise le terme "entrepreneur" dans le cas de grandes entreprises – ce qui constitue une contradiction sur le plan conceptuel. D'autre part, observons que l'avantage de la grande entreprise réside plus dans sa capacité à s'approprier les bénéfices de l'innovation que dans celle de produire cette innovation. Ce fait se retrouve lorsque J.A. Schumpeter souligne qu'une grande entreprise peut adopter une nouvelle méthode de production si celle-ci procure des coûts moindres (CSD, p. 139). La grande entreprise possède également des moyens plus importants pour mettre en œuvre une recherche appropriée : *"Dès qu'une grande entreprise se sent en mesure d'en couvrir les frais, elle s'empresse (aux Etats-Unis) d'installer un service de recherche dont chaque agent sait que son gagne-pain dépend du succès avec lequel il mettra au point des perfectionnements inédits."* (CSD, p. 139). A cet égard, les moyens financiers dont elles disposent et l'accès aux financements expliquent également sa position dominante dans le capitalisme moderne : *"(...) le monopole jouit d'un prestige financier infiniment plus grand (...)." (CSD, p. 145).*

En définitive, l'auteur reconnaît la prédominance des grandes entreprises dans le capitalisme moderne au détriment des petites structures. Ces dernières développent des

laboratoires de recherche, mais c'est surtout leurs positions monopolistiques qui leur confèrent des avantages, de surcroît essentiellement d'ordres économiques.

Conclusion

Nous avons montré que les principaux fondements de la thèse de J.A. Schumpeter s'articulent autour de la notion clé représentée par le concept d'entrepreneur. Cet agent particulier fonde l'évolution économique et son corollaire le progrès technique. Son absence est à l'origine du déclin de l'économie et représente le retour au circuit économique. L'ensemble de l'œuvre schumpéterienne repose sur cette logique conceptuelle.

Ainsi, compte tenu de cette continuité, et sous l'hypothèse qu'entrepreneuriat est synonyme de petite entreprise, nous considérons qu'un seul "Schumpeter" prévaut, en l'occurrence pour reprendre la terminologie néo – schumpéterienne : "*Schumpeter Mark I*". En fait, il semble que les interprétations néo – schumpéteriennes se fondent uniquement sur l'évolution factuelle "subie" par l'auteur. Sur ce plan également, nous montrons que le "revirement" de J.A. Schumpeter ne repose pas tant sur la supériorité de la grande entreprise en matière d'innovation que sur sa domination économique, notamment en raison de sa position monopolistique.

BIBLIOGRAPHIE

M.I. Kamien & N.L. Schwartz, *Market Structure and Innovation*, Cambridge University Press, 1982

F Knight., *Risk, Uncertainty and Profit*, New-York, Houghton Mifflin Co, 1921

F. Malerba & L. Orsenigo, "Schumpeterian patterns of innovation", **Cambridge Journal of Economics**, 19, pp. 47-65, 1995

R.R. Nelson & S.G. Winter, *An evolutionary Theory of Economic Change*, The Belknap of Harvard University Press, Cambridge Press, 1982

J.A. Schumpeter *Théorie de l'évolution Economique*, Editions Dalloz (traduction française de la deuxième édition de *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung*, 1926), 1935

Capitalisme, Socialisme et Démocratie, Editions Petite Bibliothèque de Payot (traduction française de la deuxième édition de *Capitalism, Socialism and Democracy*, 1942), 1974

J.A. Schumpeter *Business Cycles, a Theoretical, Historical and Statistical Analysis of the Capitalist Process*, New-York, London : Mcgraw Hill Book Company, 1939

S.G. Winter "Schumpeterian Competition in Alternative Technological Regimes", **Journal of Economic Behavior and Organization**, n°5, pp. 287-320, 1984

ⁱ L'auteur remercie A. Avadikyan, R. Ege, J.A. Héraud, E. Huck, F. Kern et E. Zuscovitch pour leurs remarques et commentaires, tout en restant évidemment responsable des erreurs et omissions éventuelles.

ⁱⁱ M.I. Kamien & N.L. Schwartz [1982] soulignent que ces deux hypothèses sont indépendantes dans la mesure où le pouvoir de monopole n'implique pas de manière univoque la grande taille et inversement la grande entreprise n'est pas synonyme de monopole.

ⁱⁱⁱ Les dates mentionnées correspondent aux ouvrages auxquels nous nous référons. Le premier ouvrage *Théorie de l'évolution Economique* [1935] est la traduction française des Editions Dalloz du texte révisé de la deuxième édition de *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung* [1926]. Le livre *Capitalisme, Socialisme et Démocratie* [1974] est la traduction française des Editions Petite Bibliothèque Payot de *Capitalism, Socialism and Democracy* [1942]. Signalons que cette dernière édition est incomplète dans la mesure où elle ne reprend pas la cinquième partie consacrée à *l'Histoire résumée des partis socialistes*. L'ouvrage *Business Cycles* [1939] correspond à l'édition originale.

^{iv} On peut rappeler ici que Schumpeter rejoint ici certaines analyses de K. Marx dans son ouvrage *Le Capital*, ainsi que M. Weber dans *l'éthique protestante*.

^v Désormais, nous simplifions l'écriture en désignant TEE pour l'ouvrage *Théorie de l'évolution économique*, CSD pour *Capitalisme, Socialisme et Démocratie* et BC pour l'ouvrage *Business Cycles*.

^{vi} Les expressions et mots entre des parenthèses sont rajoutés. Ici, il s'agit essentiellement des innovations qui consistent à créer de nouvelles organisations.

^{vii} C'est aussi le cas du quatrième facteur mais il ne correspond pas à notre thématique.

^{viii} Il s'agit de l'ouvrage TEE.

^{ix} Il s'agit de l'ouvrage CSD.